

Conditions d'accès et utilisation Du local TMSS



- T.M.S.S SAUVETAGE COTIER -

Les clefs ouvrent les portes du local T.M.S.S - Anse 3 du Mourillon. Celle-ci sont à disposition des membres du bureau et de l'entraineur. Pour accéder au local, vous devez remplir les conditions suivantes : être adhérent licencié au club, disposer d'un paddleboard personnel ou via une location, ou d'une autorisallon d'utilisation du matériel, ou être un bénévole actif.

Vous trouverez ci-dessous la procédure d'accès et les conditions d'utilisation du local qu'il faudra vous engager à suivre :

Conditions d'utilisation du local associatif

- 1. L'association et son président ne pourront être tenus responsables de tout accident dans le local, ou sur le plan d'eau, lors de mon accès privé dans celui-ci.
- 2. Mon accès n'est autorisé que pour utiliser mon matériel (surfski, rescue board, nippers) personnel ou loué au club. Aucun autre motif ne pourra être accepté pour justifier de ma présence.
- 3. Aucune personne extérieure n'est autorisée à venir se changer dans le local, même en ma compagnie, sans en avoir demandé l'autorisation préalable au membre du bureau.
- 4. Je m'assure que tout adhérent du TMSS non-propriétaire d'un matériel personnel mais présent dans le club en dehors des séances d'entrainement à l'accord du président pour rentrer dans le local.
- 5. Le local n'est ni un vestiaire, ni une zone de stockage de matériel personnel (surf, vélo, housse de planche ...)
- 6. Je peux mettre en place un système antivol empêchant toute utilisation de mon matériel à mon insu mais je m'engage à le retirer rapidement si on me le demande (nettoyage, changement de place). Le club ne pourra pas être tenu responsable en cas d'utilisation de mon matériel à mon insu.
- 7. J'engage totalement ma responsabilité ou celle de mon tuteur légal (si je suis mineur) dès que j'accède au local du club sans la présence d'un éducateur dans l'exercice de ses fonctions.

En cas de non-respect d'une des clauses de cette convention l'accès au club vous sera retiré provisoirement ou définitivement.